Clin d'œi

OCTOBRE 2023 Journal communal de Griesheim • www.griesheim.fr







Pour bon nombre d'entre nous, ces quelques semaines estivales ont filé très rapidement! Et nous voici déjà sur la ligne de départ d'une nouvelle année fertile en activités professionnelles,

scolaires, associatives, culturelles et évènementielles.

En tout premier lieu, nous souhaitons une bonne rentrée et belle réussite à tous les jeunes qui vont retrouver le chemin des écoles, collèges ou lycées. Que cette année 2023/2024 leur procure le meilleur à tout point de vue.

L'équipe municipale, elle aussi, repart à l'assaut de cette nouvelle année, prête à relever de nouveaux défis et soucieuse d'apporter une qualité et un cadre de vie toujours plus agréables aux habitants.

Nous sommes à mi-mandat et c'est le moment de faire un premier bilan non exhaustif. Si les deux premières années ont été fortement perturbées par le COVID, nous avons toutefois avancé dans beaucoup de domaines.

Vous trouverez dans ces pages toutes les informations concernant les travaux, terminés ou en cours dans diverses rues. Ces chantiers ont été réalisés afin d'apporter des améliorations techniques et esthétiques et également de sécuriser ces espaces.

En effet nous subissons régulièrement des incivilités liées à la vitesse de certaines motos et voitures, des détériorations de

biens publics sans parler du non-respect des règles d'urbanisme. Même si la police municipale agit quotidiennement dans notre commune, chacun est responsable du bienvivre ensemble et nous serons attentifs à ce que les règles soient respectées pour le bien de tous.

Une belle avancée concernant l'accueil périscolaire, face à l'évolution des demandes: nous avons obtenu l'autorisation d'augmenter la capacité d'accueil à 99 enfants. Je vous laisse découvrir toutes les autres nouveautés dans ce journal.

L'ensemble du Conseil Municipal se joint à moi pour vous souhaiter un bel automne.

Votre Maire, Christophe Friedrich

L'année scolaire se termine

Les élèves de la classe de CM1 ont rencontré leurs correspondants allemands pour une journée chargée en activités à Rust.

Cette année l'école élémentaire a innové : elle a fait participer l'ensemble des classes, ainsi que le public à un beau spectacle commun.

L'école maternelle et le périscolaire ont également terminé leur fin d'année par une belle fête.





La rentrée des classes

Les nouvelles directrices d'école, Madame Duchemin-Ebel (école maternelle) et Madame Darcis (école élémentaire), ont accueilli les enfants sous une météo plus qu'estivale.

ÉCOLE MATERNELLE

Noms	Classe	Nb. d'élèves
Madame Duchemin-Ebel (directrice)	Petits	27
Madame Garnier & Madame Letellier-Walter	Petits Moyens	25
Monsieur Mercier	Grands	23
Bernadette et Virginie (ATSEM)		
Total		75

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE

Noms	Classe	Nb. d'élèves
Madame Gewinner-Kaerle & Madame Schneider	CP - CE1	25 (20+5)
Madame Kocher	CE1 - CE2	27 (20+7)
Madame Zimmerlin & Madame Jourdil	CE2 - CM1	25 (20+5)
Madame Darcis (directrice) & Madame Jourdil	СМ1-СМ2	27 (20+7)
Madame Heyer & Madame Paulus	СМ2	26
Total	130	

205 élèves sont inscrits dans nos écoles.





Périscolaire

Un grand MERCI à Madame Colin, directrice pendant de nombreuses années, pour son engagement envers nos enfants et sa collaboration sympathique avec la municipalité.

Bienvenue à la nouvelle directrice Madame Rodriguez et à son adjoint Monsieur Cens qui prennent en charge cette année 99 enfants.

Pour pallier l'augmentation conséquente des effectifs, une salle de classe complète de l'école maternelle a été rénovée et mise à disposition partagée avec le périscolaire.

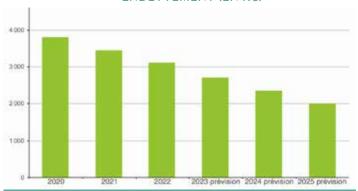


BUDGET

Les finances au beau fixe!

Nous suivons nos équilibres financiers au plus près pour poursuivre notre stratégie d'investissements forts, tenir nos promesses électorales de ne pas augmenter les impôts locaux (ce qui est réalisé depuis 2020) et poursuivre notre volonté de désendettement.

ENDETTEMENT (EN K€)



Les autres indicateurs clés demeurent robustes :

L'épargne brute (= ce que la commune arrive à dégager comme marge de fonctionnement pour faire face à ses investissements et à sa dette) se projette aux alentours de 500 000 € pour 2023.

L'épargne nette (= ce qui nous reste après paiement du capital de la dette) est largement positive autour de 150 000 € en prévision pour 2023.

La position de trésorerie (= l'argent disponible sans emprunt) demeure encore très confortable et devrait se situer aux alentours de 1 million d'euros à fin 2023.

Aussi à l'issue des travaux de voirie et d'assainissement qui seront finis et payés fin 2023, nous pourrons entamer une nouvelle phase d'investissements pour la seconde partie du mandat.



Votre audioprothésiste Catherine Crouzier 03 88 23 72 63



03 88 62 47 52 - contact@loeildebisch.com - www.loeildebisch.com



Pompes Funèbres BELIN

molsheim@philaeservicesfuneraires.fr 03.88.48.07.75

PHILAE Services Funéraires BELIN

Prestations : Organisation des obsèques, fleurs, plaques, marbrerie, nettoyage sépulture, prévoyance.

4 rue du Maréchal Foch 67120 MOLSHEIM

Travaux

De nombreux travaux de rues ont perturbé et perturbent encore le tranquille fonctionnement de Griesheim. Sécurisation, embellissement, améliorations techniques dans plusieurs rues nécessitent du temps et des moyens techniques importants.



▲ La rue des Roses a été totalement refaite et est devenue une «Zone de rencontre», limitée à 20 Km/h et dédiée autant aux piétons qu'aux autres usagers. Tous les réseaux électriques et de télécommunications ont été mis en souterrain, ce qui améliore considérablement l'aspect esthétique de cette rue.



▲ La rue de Rosheim a été modifiée afin d'apporter plus de sécurité par rapport à la vitesse. En effet, des plateaux ralentisseurs ont été réalisés à l'entrée de Griesheim et à l'intersection avec la rue du Mal Leclerc. Un dernier plateau sera installé au croisement avec la rue du Maire Maetz au niveau du périscolaire et des stationnements de rue seront optimisés et matérialisés.



De surcroit, un plateau ralentisseur a été installé à l'intersection avec la rue de la Grotte.



Suite à une étude de modélisation réalisée par le SDEA, nous travaillons depuis quelques années à l'amélioration de notre réseau d'assainissement, afin de limiter, voire d'éliminer, les inondations en cas de fortes pluies. Cette étude préconisait évidemment la construction d'un bassin d'orage adapté à la taille de notre commune. Sous le contrôle du Syndicat Mixte du Bassin de l'Ehn, compétant dans ce domaine, ces travaux sont en cours à l'arrière du cimetière et l'ensemble doit être opérationnel début 2024.

Mais cette étude pointe d'autres travaux importants. Ainsi, depuis fin août, les réseaux d'assainissement de la **rue de la Libération et de la rue de Rosheim** sont remplacés et leur volume doublé.

Au niveau du carrefour de la Boulangerie Obrecht, une amorce sera réalisée vers la **rue d'Altorf.** Le réseau de cette rue devra également être repris dans le futur.

Au fil de l'avancement des travaux, le SDEA en profitera pour améliorer les branchements d'eau potable des riverains, si cela s'avère nécessaire.



Eaux pluviales

Comme vous avez pu le constater dans la partie « travaux » avec la finalisation du bassin de dépollution et les travaux d'assainissement, l'un des axes forts de notre politique « environnementale » est la question de l'eau.

Le syndicat du bassin de l'Ehn - auquel nous appartenons - a réalisé **une étude sur le potentiel de déconnexion des eaux pluviales du système public.**

Trois enjeux ont été retenus dans cette étude :

- **1.** Réduction de l'imperméabilisation au profit d'espaces perméables/ végétalisés en :
- renforçant la présence de la nature en ville,
- accroissant la biodiversité,
- luttant contre l'effet d'îlot de chaleur urbain.
- 2. Réduction du risque d'inondation par débordement de réseau.
- 3. Réduction des déversements d'orage vers le milieu naturel. L'étude démontre sur le territoire du bassin de l'Ehn la situation suivante :

Bilan des surfaces imperméabilisées :

Domanialité	Surfaces imperméabilisées	% du total
Domaine privé	422 ha	70 %
dont zones d'activités	148 ha	25 %
Voiries	135 ha	23 %
Etablissements publics	42 ha	7 %
Total	599 ha	100 %

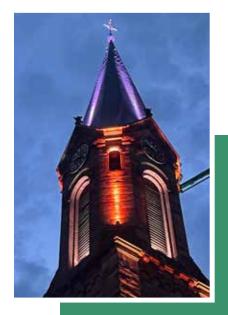
La répartition griesheimoise présente :

- 38 ha en domaine privé
- 10 ha en voirie
- 1 ha en domaine public (principalement les écoles)

Le plan d'actions en cours d'élaboration comprend :

- un document pédagogique aux habitants,
- un questionnaire à destination des bailleurs,
- l'organisation de réunions de sensibilisation cet automne.





Éclairage de l'église

Allier l'esthétique et la réduction de la consommation énergétique : l'équation gagnante!

Lancé avant l'été, le nouvel éclairage de

l'église a été mis en place par nos techniciens municipaux et la société Stand By.

Le résultat est magnifique et la consommation électrique de l'éclairage, qui est coupé à 23h, a été divisé par 3!





Samedí 2 décembre



9h > 11h

Collecte de vêtements et de jouets par Caritas sur le parvis de l'église

9h > 11h

Vente de couronnes de l'Avent par la paroisse

9h > 12h

Collecte de denrées alimentaires pour la Banque Alimentaire à la mairie

Produits secs à longue date de conservation: farines, sucre, conserves...

11h

Mise en place de la **boîte aux lettres du Père Noël** avec lancement des décorations de Noël







Crottes: marcher dedans... du bonheur?!

Les crottes de chien n'ont rien d'agréable mais, s'ils en sont sûrement d'accord, certains maîtres négligent de les ramasser. Elles "fleurissent" ainsi sur les trottoirs, dans les pelouses ou sur les aires de jeu des enfants... Avoir un chien aujourd'hui, c'est aussi accepter de ramasser ses déjections si on ne lui fait faire ses besoins dans un endroit approprié, ne serait-ce que dans le caniveau.

Comme pour un chien non tenu en laisse, c'est la personne qui promène l'animal qui en est responsable en cas de crotte non ramassée, même sans être propriétaire du chien.

Chiens en laisse : gardez le contrôle !



Laisser son chien sans laisse, c'est courir le risque qu'il s'en prenne à un autre animal ou à une personne, mais aussi qu'il traverse devant un véhicule et provoque un accident ou se fasse percuter.

Tenir son chien en laisse permet de le maîtriser mais aussi de le protéger. Attention ! La personne qui promène le chien est responsable de ce que fait l'animal, même si elle n'en est pas le propriétaire. Pour les chiens classés "dangereux", une muselière est obligatoire en plus de la laisse.



Le bruit c'est du bruit, le jour et la nuit

Le tapage, ce n'est pas que la nuit! On croit souvent que l'on peut faire tout le bruit qu'on veut jusqu'à 22h00 sans rien risquer. C'est faux!

Un tapage, c'est quand il y a trop de bruit de manière répétée ou prolongée : musique forte, aboiements de chiens, cris, travaux de bricolage, etc.

Ça gêne bien-sûr tout le monde, le jour comme la nuit. La loi permet donc aussi de sanctionner le tapage en journée.

Ventouses & épaves: ça peut dérouiller!

Penser que laisser simplement sa voiture sur une place de stationnement est une solution de garage est une fausse bonne idée. Rentrer le soir et garer sa voiture dans la rue en se disant qu'on la reprendra peut-être un jour, n'est pas une solution



adaptée. Faire cela, c'est d'abord priver les habitants du quartier d'une place de stationnement pour d'éventuels visiteurs ; c'est ensuite polluer leur cadre de vie et l'environnement ; et enfin, c'est s'exposer à être verbalisé et voir la voiture mise en fourrière.

La rue est à tous... sauf aux chauffards!

Les rues du quartier n'ont rien d'un circuit. Beaucoup de monde y circule, les longe, les traverse... La prudence s'impose. Le code de la route aussi !

Que l'on circule sur 2 ou 4 roues, la signalisation du quartier définit les règles de circulation qui s'y appliquent, en plus du code de la route, (panneaux, marquage au sol, feux tricolores...). Ne pas les respecter, c'est mettre tout le monde en danger...y compris soimême!



On coupe ses arbres

La voie publique concerne l'ensemble des voies ouvertes à la circulation publique. Les trottoirs sont considérés comme des dépendances de la voie et font partie intégrante de l'emprise du domaine public routier. L'avancée des branches d'un arbre qui conduirait à gêner la circulation sur la voie publique est de nature à entraver la commodité du passage sur le domaine public routier communal et, éventuellement, à mettre en jeu la sécurité des piétons.

Le Maire, dans le cadre de ses pouvoirs de police qu'il détient aux termes de l'article L.2212-2 du code général des collectivités territoriales, peut imposer aux riverains des voies de procéder à l'élagage ou à l'abattage des arbres de leur propriété menaçant de tomber sur les voies.





Pétanque Club

Avec une cinquantaine de joueurs, pour beaucoup passionnés et assidus aux rencontres hebdomadaires du mercredi après-midi, vendredi après-midi et dimanche matin et ce, même quand le temps n'est pas franchement de la partie, la bonne santé de notre club n'est plus à démontrer.

Cette année pas de participation au mondial de la Marseillaise à Marseille, mais sans doute une participation en 2024.

Le dimanche 11 juin s'est déroulé pour la cinquième année consécutive notre tournoi inter-associations. Il a réuni 16 triplettes,

un peu moins qu'en 2022 du fait de l'absence de certaines associations prises par d'autres manifestations, mais qui de nouveau a connu un franc succès et a été remporté haut la main par une triplette du badminton.

Enfin, cette année sera marquée par la mise en place par la mairie de notre club house composé de deux Algeco avec tout le confort. Nous remercions Monsieur le maire et l'ensemble du conseil municipal pour cet investissement en faveur de notre club.





Distribution des calendriers par l'Amicale des Sapeurs Pompiers

L'Amicale des Sapeurs Pompiers de Griesheim passera le 11 novembre pour la distribution des calendriers.



La Sportive Griesheim

Les 9 et 10 septembre La Sportive Griesheim a célébré ses 75 ans dans la joie et la bonne humeur!

À cette occasion, Le Comité tient à remercier chaleureusement toutes les associations pour leur participation et félicite Sweat M Fit pour leur victoire au tournoi inter-associatif!

Thierry Maetz, président de la LSG, remercie tout particulièrement les membres de l'association et tous les bénévoles pour le travail fourni pendant ces 2 jours.

Remise de médaille pour l'un des deux plus anciens membres de La Sportive Griesheim, M. Armand Erb

Encore félicitations aux heureux gagnants de la tombola!

- Trottinette électrique Michel Rhinn
 Bon achat 200 € Killian Klughertz
 Nuit hôtel/ 1/2 pension Franck Koessler
 Bon restaurant Aurelie Tristano

- 7. Parure bijou Christophe Nicolas 8. Bracelet bijou Charlotte Maetz 9. Go Pro Emilienne Maetz 10. Console Game Boy Pascal Machado

Association Sports et Loisirs de Griesheim

SECTION CHANT

Pour cette rentrée 2023 nous vous proposons une nouvelle activité chant en plus du badminton et de la rando. Le vendredi 29 septembre 2023, de 18h30 à 20h, débutera le chœur « Inter'chor » dans la salle sous la mairie.

Il s'agit d'un chœur intergénérationnel pour que des familles entières puissent venir. Lia Keller, initiatrice de ce projet, souhaite que ce soit un

moment d'échange et de rencontres autour de la musique. Elle a eu la chance de pratiquer la musique en famille et souhaite partager cette expérience avec d'autres personnes. Ainsi, toute personne ayant envie de chanter, de partager une activité commune avec sa famille, ses amis ou simplement faire la connaissance de nouvelles personnes, est la bienvenue! Le répertoire sera varié entre chansons françaises actuelles et anciennes et autres musiques du monde.

Pour participer il faut prendre la carte d'inscription familiale à 22 € pour l'année + une adhésion qui reste à définir.

Pour toutes informations

Lia Keller Responsable Inter'Chor liakeller67@icloud.com 07 69 24 18 06

SECTION RANDONNÉE

Sont proposées deux ou trois sorties par mois, le mardi à la journée, dans le massif des Vosges. Pour participer il suffit de régler une participation familiale de 22 € pour l'année.

Contact

Yvon Launaire Responsable randonnées yvon.launaire45@gmail.com 06 52 13 93 87



SECTION BADMINTON

Pour les adultes, les séances ont repris le dimanche 3 septembre. Pour les enfants, à partir de 10 ans, les séances ont lieu les mercredis de 19h à 20h.

NTER'CHOR

Séances adultes et jeunes

- dimanche de 10h à 11h30
- lundi de 20h30 à 22h30
- mercredi de 20h à 22h

Séances enfants

mercredi de 19h à 20h

Tarifs

- la carte d'inscription familiale : 22 €
- la participation au badminton pour un adulte : 78 €
- la participation au badminton pour un jeune (qui joue le mercredi à partir de 20h): 46 €
- la participation au badminton pour un enfant : 28 €

Il faut prendre une carte d'inscription par famille + la participation pour chaque participant.

Contact

Alain Maetz

Président et responsable badminton adultes alain.maetzg@gmail.com 06 77 57 50 55

Arnaud Atibard

Responsable badminton enfants arno.atibard@gmail.com 06 09 45 19 91



Des administrés

INFORMÉS EN TEMPS RÉEL

Gratuite et ouverte à tous

L'application ne nécessite pas la création de compte personnel lors de son installation sur les téléphones et tablettes. Elle ne récolte pas de données personnelles.

En mettant en favoris la/les collectivités dont ils souhaitent recevoir l'actualité, les citoyens reçoivent instantanément des notifications lors des informations et alertes émises.

📳 Gratuit

Utilisation simple, intuitive et illimitée

Protection de la vie privée : utilisation 100% anonyme et sans géolocalisation

Notifications instantanées

📳 Sans publicité

Son utilisation est illimitée pour tous

Résidents permanents, visiteurs occasionnels, administrés d'une autre commune, touristes, résidents secondaires... Tous ont accès à l'ensemble des actualités diffusées sur l'application à tout moment, où qu'ils se trouvent à domicile, au travail, en déplacement hors de la commune...

Et tous peuvent relayer les panneaux par sms, email, réseaux sociaux grâce à l'option de partage afin de permettre la viralité du message.





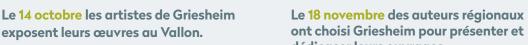
Une saison sémillante

Les nouveautés de la rentrée

Selon un calendrier maintenant bien établi, octobre est le mois des nouveautés : nouveaux romans qui collent aux prix littéraires, nouveaux DVD, renouvellement du stock des documents de la Bibliothèque d'Alsace. Vous n'aurez que l'embarras du choix.



Ne manquez pas les deux événements exceptionnels de ce trimestre!



23 concitoyens ont accepté de partager leur passion avec vous et seront heureux de vous montrer et de vous expliquer leurs réalisations. La palette des talents est vaste, venez admirer les photos, les peintures sur de nombreux supports parfois insolites, les bijoux fantaisie, les



sculptures sur cep de vigne, les poteries, les cartonnages, les patchworks et bien d'autres réalisations.

Connaissez-vous le scrapbooking? Non? Et bien venez le découvrir, vous serez étonnés!

A 11h et 16h vous pourrez assister à une démonstration de dog-dancing et tout au long de la journée des démonstrations du travail sur différents matériaux et des dégustations de tisanes vous seront proposées. Le programme complet sera mis dans vos boîtes aux lettres.

dédicacer leurs ouvrages.

D'ores et déjà une quinzaine de romanciers ont répondu favorablement à notre invitation. Parmi eux Naëlle Charles nous parlera de son héroïne. Léopoldine Courtecuisse, la truculente coiffeuse-détective de Wahlbourg qui dépanne avec beaucoup d'humour la gendarmerie dans ses enquêtes. Frédérique Nau-Dufour, historienne reconnue, a écrit plusieurs ouvrages sur le Général de Gaulle. Dans son roman « La villa des genêts d'or », elle raconte à l'échelle de l'intime, la perversion méticuleuse



du système concentrationnaire, la violence des guerres et des exils et les douleurs de l'Alsace pendant les heures sombres de la dernière guerre. Gabriel Schoettel, grand défenseur de la culture alsacienne, s'efforce à la fois de fouiller "ce passé qui ne passe pas" et d'explorer les voies obscures du temps présent dans ses romans comme dans ses pièces de théâtre historiques.

Et de nouvelles pépites sont à découvrir :

- Nathalie Barré transporte ses lecteurs dans des mondes ensorcelés regorgeant de dangers;
- Clara Renard investit dans les romans "feel good", sur des thèmes de rencontres, de destins croisés, de résiliences;
 - ceux qui aiment l'équitation ne mangueront pas Louise Marchal, jeune auteure dont les romans sont consacrés au monde équestre.

Lors de tables rondes, les auteurs présenteront leurs démarches créatives et discuteront avec les participants.



Rappel du bon usage de la boîte de retour

Une boîte de retour, disposée devant la porte de la bibliothèque, est à la disposition des lecteurs pour leur permettre de rendre des documents en dehors des horaires d'ouverture. Il est rappelé que cette boîte ne doit pas être utilisée pour y mettre des dons. Ces derniers doivent impérativement être proposés lors des permanences. Et aucun don ne doit être déposé devant la porte de la bibliothèque. La bibliothèque n'est pas un container dans lequel on se débarrasse des vieux livres.

Tout
au long de
l'année, découvrez
l'histoire de
5 Griesheimois
durant la Seconde
Guerre Mondiale

LETTRES DE PRÈS DE 80 ANS...

Parcours croisés de cinq jeunes de Griesheim, incorporés de force dans l'armée allemande (1943-1945)

(suite et fin)





Charles Maetz entouré de Marguerite et Hortense Maetz en mars 1944.

Charles Maetz ('s WirtsCharles)

Très sociable, volubile, prévenant et serviable aux dires de tous, Charles Maetz est le petit dernier d'une fratrie de quatre enfants. Ses parents agriculteurs tiennent aussi l'auberge « À la Vignette » rue de Bischoffsheim. D'où son surnom 's WirtsCharles.

Né le 9 mai 1925, il sera le dernier de la bande à être enrôlé dans l'armée allemande. Après son Arbeitsdienst à Eulo (dans le Brandebourg) où il a eu la chance de ne pas l'être par les SS (ces derniers ne voulant pas d'Alsaciens par manque de confiance en eux), il est incorporé de force dans la Wehrmacht en tant que « *Pionier* » (Génie).

Il part le 27 avril 1944. Hortense l'accompagne à la gare. A Bischwiller, une alerte aérienne envoie tout le monde aux abris et ralentit l'embarquement. Le voyage s'avère mouvementé. Depuis le train, Charles assiste à une bataille aérienne entre avions américains et allemands et à la chute de quatre appareils. Cela le met de suite dans l'ambiance existant en Allemagne à ce stade de la guerre : attaques aériennes et bombardements alliés massifs.

De ce fait, dès juin 1943, des réfugiés fuyant les villes allemandes bombardées (surtout des femmes accompagnées d'enfants ou des enfants seuls) vinrent s'abriter dans des villages alsaciens. C'est ainsi que Griesheim hébergea une quinzaine d'enfants et adolescents que les habitants étaient invités à accueillir chez eux.

Hortense raconte : « Lorsque je suis arrivée avec un peu de retard à la mairie, il ne restait plus qu'une petite Hannelore en provenance de Dortmund, huit ans, sale, ébouriffée et recroquevillée dans un coin en pleurant. Parmi ses sanglots, les seuls mots compréhensibles étaient « Bomben, Bomben ! » Même si nous n'aimions pas ses semblables, cette petite n'y pouvait rien et je l'emmenai donc chez moi. ».

Hannelore fut choyée par Hortense comme si c'était sa propre fille et devint même un peu la « *chouchou* » de la bande de jeunes qui, dans leurs lettres, demandaient souvent de ses nouvelles. Avec l'arrivée des Alliés, les autorités allemandes rapatrièrent les réfugiés. Ce qui n'empêcha pas ces derniers de venir revoir leurs « *bienfaiteurs* » après la guerre...

Après trois jours et trois nuits de voyage via Hanau puis Berlin, Charles débarque enfin dans une caserne à Stettin-Podejuch en Poméranie occidentale (aujourd'hui en Pologne).

Tout d'abord déçu de ne retrouver aucun copain, il est vite consolé par l'arrivée, dans sa chambrée, de plusieurs Alsaciens.

Le mois de mai s'avère chargé. Charles et les camarades de sa Compagnie s'entrainent sur un trou d'eau (*Wasserloch*) à construire des ponts. Après le froid glacial sévissant encore au début du mois, la chaleur subite est accablante. Liebes Briglim flige fort:

Thing an den bestimmten Ost:

Thing and was would fand.

Theirer Liebste in die Hand.

Siebe Hortense:

Ich mill mich schnell dinselzen und die ein

Briglim schrieben, den ich weise miesist, mann

wartet immer auf ein Briglim, ich bin moch

immer gesund und Munder das glicher haffe

ich auch von dir Liebehm, mir haben ein

frischer Abteilungs führer ein guter Herl. ich

habs gut stehen bie im am Sonntag ovar

die Elsässer können wir hicht beruchen wech,

dur Eprionoglie haben sie gesaht, sie haben 34 Deutsel,

Lettre de Charles Maetz du 1er février 1944. Au RAD, les SS ne veulent pas des Alsaciens.

En même temps, ils sont formés pour intervenir en cas d'attaque sur la ville. Le 13 mai, l'occasion leur est donnée de mettre en application leur savoir-faire.

La ville de Stettin est bombardée et Charles et ses camarades sont chargés de déblayer. De 5h à 21h! La fatigue s'installe bien vite...et Charles se fait une hernie inguinale en portant des charges trop lourdes. Le 27 mai, il sera opéré dans l'hôpital militaire de Pyritz (à environ 50 km au sud de Stettin). Selon Charles « une ville très sûre qui ne vaut pas la peine d'être bombardée, avec seulement 13 000 habitants et sans aucune usine. »

Il y restera un bon mois et, à part les problèmes liés à son état de santé, il aura la belle vie : lit bien douillet, radio dans la chambre, jeux de cartes avec d'autres convalescents, cinéma, et vers la fin, promenades dans le parc voisin... Il écrira aumoins une lettre par jour, sans jamais oublier de saluer le père d'Hortense, sa sœur Marguerite, les chanceux permissionnaires de la « bande », et la petite Hannelore.

Le 12 juin, Charles informe Hortense que dorénavant toute permission est supprimée spécialement pour les Alsaciens. Cependant la poste fonctionne encore bien car Charles reçoit d'Hortense un paquet contenant deux gâteaux et un autre avec un ticket de rationnement pour du pain et un stylo.

Fin du mois de juin, il retourne dans sa caserne à Stettin, tout heureux à l'idée de revoir ses copains. Il sera déçu car affecté dans une autre Compagnie, il devra refaire quatre mois d'instruction avec, pour commencer, un emploi du temps aménagé (pendant six semaines pas de sport, ni de grandes marches, ni porter de charges trop lourdes).

Dans cette nouvelle affectation, il devient l'ordonnance du chef de groupe avec qui il s'entend bien.

Il écrit qu'il préfèrerait rester deux ans ici en période d'instruction (au lieu des quatre mois prévus...) plutôt que d'aller au Front! Il pense que la fin de la guerre approche: « Nous sommes à nouveau vainqueurs en France tout comme en Italie et en Russie...» Mi-juillet, la chaleur est suffocante (« comme en Afrique! ») Certains de ses camarades sont pris de malaises et la nuit ils dorment en maillot de bain, les fenêtres grandes ouvertes. Ce temps chaud le fait penser avec nostalgie à la période des moissons au village....

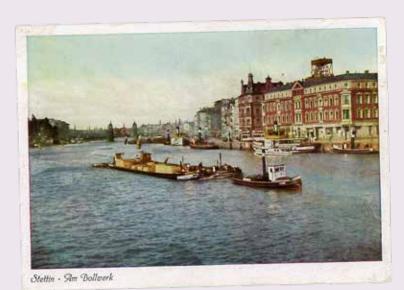
Le mal du pays reste omniprésent : « On doit s'adapter et ne pas penser constamment à la maison, sinon on devient fou ! Il faut s'habituer à tout, même au pire. Peu importe ce qui adviendra, l'essentiel est de nous revoir bientôt dans notre belle Alsace!»

Lettre du 19 août. Dans la nuit du 16 au 17 août, Stettin est à nouveau bombardée. La ville brûle. « Alerte aérienne à minuit 30, à peine une heure aux abris et à 3h du matin nous étions en pleine ville pour éteindre le feu. Jusqu'à 9h du soir sans arrêt. Seule consolation : nous avions à manger et à boire à profusion. Nous n'étions que vingt hommes dans le quartier où une fabrique de liqueur a été presque entièrement détruite, sauf sa cave contenant de nombreuses caisses de spiritueux.... Le jour suivant, après seulement 2-3h de sommeil, nous avons continué d'arroser les décombres jusqu'à 7h du soir où les feux ont été enfin à peu près maitrisés. Et aujourd'hui, au 3ème jour, nous vidons les habitations et les caves des civils. Tu ne peux t'imaginer ce qui se passe en ville. Nous en parlerons lorsque je serai rentré à la maison... »

Ce matin, Charles a eu de la chance. Un pan de mur s'est écroulé sur sa jambe, mais grâce à ses bottes, il s'en est sorti avec un ædème et des contusions. Mis au repos pendant deux jours, il a le temps d'écrire à Hortense.

Le 25 août, c'est Pölitz, à une vingtaine de kilomètres de Stettin, qui est attaquée. L'alerte dure 3h. Charles et son unité appelés en renfort, n'en verront que des colonnes de fumée car ils devront combattre un incendie de forêt 2 km avant la ville, jusque tard le soir.

En plus, samedi et dimanche (qui d'habitude sont des jours de repos), ils doivent construire des bunkers. 5h de travail et 10h de repos. C'est dire que sur le plan militaire la situation empire.



Carte postale de Stettin en 1944.

Charles le sait : « Cela va mal pour notre armée, la Roumanie a suivi l'exemple de l'Italie, et en France ils sont devant Paris ». Mais d'ajouter : « Tout est comme nous l'avons souhaité... ». Il espère aussi revoir Hortense avant Noël et lui donne des conseils de prudence pour le cas où les combats arriveraient en Alsace.

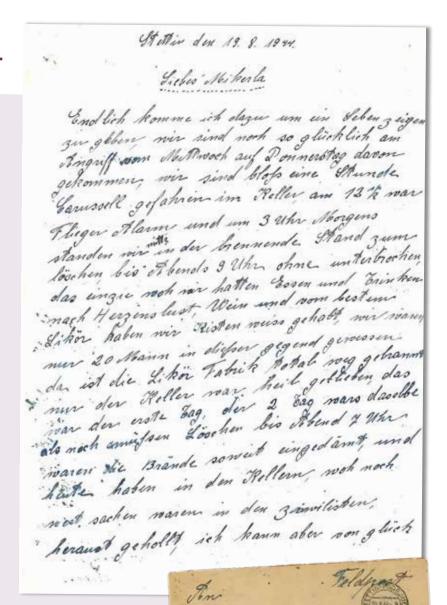
Lettre du 3 septembre. De retour d'une mission de dynamitage somme toute agréable (peut-être par rapport à leurs autres activités), Charles et ses camarades se préparent déjà à la prochaine attaque. « Ils ne nous laisseront plus tranquilles jusqu'à la paix! » et « plus que quelques semaines de patience, mais ce seront les pires... ».

Le 8 septembre Charles n'a plus de temps libre, ni en semaine, ni le dimanche... Dans quelques jours devraient avoir lieu les grandes manœuvres (« Harte Übung ») et la fin de la période d'instruction. Veut - il parler de l'envoi au Front ?

Sa dernière lettre date du 10 septembre 1944. Charles est heureux d'apprendre que cela se passe bien en Alsace et pense que bientôt il reverra Hortense. Personnellement il a la tête lourde après la fête de la Compagnie où, hier soir, le vin a coulé à flots...

Malheureusement Hortense et Charles ne se reverront jamais... Suivant l'armée allemande en retraite vers l'Ouest, Charles décèdera à Lohmar près de Cologne (à environ 350 km de Strasbourg!), en avril 1945 (quelques semaines avant la fin de la guerre!). Sa mort sera causée par le souffle créé par l'explosion d'un pont.

À la demande de ses parents, sa dépouille sera exhumée et rapatriée en 1949 au cimetière de Griesheim où il repose depuis.



Lettre de Charles Maetz du 19 août 1944.



À Griesheim, d'après les « Stammrollen » (liste des incorporés), 95 hommes ont été enrôlés de force dans l'armée allemande après le décret du 25 août 1942. 25 sont morts ou ont disparu dans la tourmente. A l'époque, ni téléphone portable ni internet. Le courrier était le seul lien personnel entre les soldats sur le Front et leurs familles et amis restés au pays. Un lien aussi indispensable à leur survie que la sécurité, la nourriture, l'hygiène, la foi en Dieu et... une bonne dose de chance.

Une partie des classes 1920, 1921 et 1922 à la sortie du Conseil de Révision du 21 septembre 1942 les jugeant aptes à servir dans l'armée allemande. Sur les 18, 5 ne reviendront pas...

Moeg Hortense

(176) Grieshim

Post Bischofoham Myling

Henengasse de 29







BOULANGERIE - PATISSERIE OBRECHT



208 rue de la Libération 67870 Griesheim-près-Molsheim Tél. 03 88 38 12 44



Boulangerie Obrecht de père en fils depuis 1880



61 Route de Rosheim 67870 GRIESHEIM PRES MOLSHEIM

Tél.: 03 88 38 33 43 E-mail: accueil@dl-tp.eu

ACTIVITES TRAVAUX PUBLICS

Terrassements généraux Travaux de voirie Travaux d'assainissement Alimentation en eau potable



UNE BONNE BANQUE FINANCE VOTRE MAISON, UNE TRÈS BONNE LA PROTÈGE AUSSI.



Bischenbera

Homiris est un service opéré par EPS – SAS au capital de 1 000 000 euros – Siège social : 30 rue du Doubs 67100 Strasbourg Correspondance abonnés : 36 rue de Messines – CS 70002 – 59891 LILLE CEDEV9. R.CS Strasbourg n° 38 780 513 Code APE 80.202 - N° TVA Intracommunautaire FR 92 338 780 513 – NIF Collectivité Saint-Martin 179886. L'autorisation administrative délivrée par le Conseil National des Activités Privées de Sécurité en date du 16/04/2018 sous le numéro AUT-067-2117-04-16-20180359358 ne confère aucune prérogative de puissance publique à l'entreprise ou aux personnes qui en bénéficient. Caisse Fédérale de Crédit Mutuel et Caisses affiliées, société coopérative à forme de société anonyme au capital de 5 458 531 008 euros, 4 rue Frédéric-Guillaume Raiffeisen, 67913 Strasbourg Cedex 9, RCS Strasbourg B 588 505 354 - N° ORIAS : 07 003 758. Banques régies par les articles L.511-1 et suivants

du code monétaire et financier. *EPS, N°1 de la télésurveillance en France (source : Atlas











130, Rue du Général de Gaulle 67560 ROSHEIM Tél 03 88 50 22 55 charcuterie.muller@wanadoo.fr

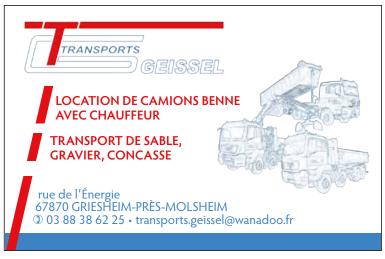
39, Grand rue **67120 DORLISHEIM** Tél 03 88 38 81 21 20, Place de l'Hôtel de Ville 67120 MOLSHEIM Tél 03 88 04 73 83

147, Rue des Alliés 67870 GRIESHEIM

muller-rosheim.fr









Création & Entretien d'Espaces Verts

06 87 42 09 64 ou 07 81 93 59 26 contact@osmoz.info

225 Rue de Duttlenheim 67870 Griesheim près Molsheim

